DELIBERATION N° 14

Budget des Salles Municipales - Compte Administratif 2013

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 33
Nombre de votants :29

LE 3 JUILLET DEUX MILLE QUATORZE

Le Conseil Municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation du Maire en date du 25 juin 2014 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. LANGLOIS Nicolas, Mme RIDEL Patricia, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, M. WEISZ Frédéric (à partir de la question n°6), Mme BUICHE Marie-Luce, M. ELOY Frédéric (à partir de la question n°13), M. GUEROUT François, M. LECANU Lucien, M. LEFEBVRE François, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne, M. VERGER Daniel, Mme ROUSSEL Annette, M. PATRIX Dominique, M. MENARD Joël (à partir de la question 2 bis), M. DESMAREST Luc, M. CAREL Patrick, Mme AVRIL Jolanta, Mme PARESY Nathalie, Mme LETEISSIER Véronique, M. BUSSY Florent, Mme BUQUET Estelle, M. PAJOT Mickaël, Mme QUESNEL Alice, Mme ANGER Elodie, M. BLONDEL Pierre, M. PETIT Michel, Mme THETIOT Danièle, M. GAUTIER André, M. BAZIN Jean, Mme JEANVOINE Sandra.

Sont absents et excusés : M. WEISZ Frédéric (de la question n°1 à la question n°5), M. ELOY Frédéric (de la question n°1 à la question n°12), Mme AUDIGOU Sabine, M. MENARD Joël (de la question n°1 à la question n°2), Mme BOUVIER-LAFOSSE Isabelle, Mme CLAPISSON Paquita, Mme ORTILLON Ghislaine, Mme OUVRY Annie, M. BREBION Bernard.

Pouvoirs ont été donnés par : M. WEISZ Frédéric à M. BUSSY Florent (de la question n°1 à la question n°5), M. ELOY Frédéric à Mme AVRIL Jolanta (de la question n°1 à la question n°12), Mme AUDIGOU Sabine à Mme BUICHE Marie-Luce, M. MENARD Joël à M. LANGLOIS Nicolas (de la question n°1 à la question n°2), Mme BOUVIER-LAFOSSE Isabelle à M. CAREL Patrick, Mme CLAPISSON Paquita à Mme RIDEL Patricia, Mme ORTILLON Ghislaine à M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie à M. BAZIN Jean, M. BREBION Bernard à Mme JEANVOINE Sandra.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Mme ANGER Elodie

…/…

Mme Marie-Catherine GAILLARD, Adjointe au Maire, expose qu'il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le compte administratif 2013 du budget des salles municipales lequel a été approuvé par le conseil d'exploitation lors de sa séance du 12 mars 2014 et porté à la connaissance de la commission n° 1 du 1er juillet 2014.

La dissolution du budget des salles municipales a été actée lors du Conseil Municipal du 28 novembre 2013 et du conseil d'exploitation de la régie des salles municipales en date du 04 décembre 2013. Il convient donc de reprendre ces résultats dans le budget principal de la Ville de Dieppe.

Le présent compte administratif s'établit comme suit :

Section d'investissement	
Dépenses réalisées	**Recettes réalisées**
97 767,17 €	97 767,17 €
Résultat d'investissement	0 €

Section de fonctionnement	
Dépenses réalisées	**Recettes réalisées**
4 339,83 €	126 598,27 €
Excédent de fonctionnement	122 258,44 €

☞ **Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE le Compte Administratif 2013 – Budget des salles municipales, par :**

- **29 voix « pour » : Groupe « Dieppe Ecologique et Solidaire », Groupe des « Elus Citoyens, Républicains et Communistes de Dieppe »,**
- **9 « abstentions » : Les groupes « Unis pour Dieppe » et « Dieppe au Coeur »,**
- **Le Maire ne prend pas part au vote.**

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme au registre
Le Maire de la Ville de Dieppe,
Sébastien JUMEL

Acte certifié exécutoire en application
de la loi du 2 mars 1982 modifiée
Réception en Sous-Préfecture :
Publication :
Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire